



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question au Gouvernement n° 1254

Texte de la question

NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

M. le président. La parole est à M. Jean Proriol, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean Proriol. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, Jean-Louis Borloo.

Il y a deux ans que la France a clairement posé, avec le Grenelle de l'environnement, les bases d'une nouvelle croissance, la croissance verte.

Grâce à l'action conjuguée du Président de la République, du Gouvernement et du Parlement, qui est même preneur d'un premier bilan, mais aussi grâce à l'action et au soutien de tous les Français, notre pays fait figure de leader dans les négociations internationales sur le climat. Vous avez d'ailleurs, monsieur le ministre, participé récemment à deux grandes réunions sur ce sujet.

La première a eu lieu en Italie avec les ministres de l'environnement du G8. Ils ont adopté la charte de Syracuse, qui élève la biodiversité au rang de grande cause mondiale au même titre que la lutte contre le réchauffement climatique. Pouvez-vous nous indiquer les avancées de cette charte concernant la biodiversité ? La seconde s'est tenue à Washington les 27 et 28 avril dernier lors du forum des dix-sept économies majeures. Elle fut sans doute plus passionnante encore puisque le Président Barack Obama, qui vous a reçu, adopte des postures plus ouvertes à la fois sur le changement climatique et sur le dialogue multilatéral. Y a-t-il, en plus d'un nouvel état d'esprit à la Maison blanche, des propositions limitant les émissions de CO₂ qui seront à ratifier au sommet de Copenhague de décembre prochain ? Bref, les États-Unis vont-ils à leur tour s'engager dans la voie du développement durable, aller vers un accord international à Copenhague et réussir ainsi leur Grenelle ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, nous sommes à un moment assez crucial de l'histoire de l'humanité, avec le changement climatique et la disparition de la biodiversité. Ces deux sujets vont d'ailleurs de pair et l'un, malheureusement, entraîne l'autre.

Les dernières nouvelles scientifiques sont plus alarmantes que celles que nous avons il y a deux ans. À Bali, il y a dix-huit mois, l'ensemble des pays du monde se sont engagés pour que l'on arrive à une réduction des émissions de CO₂ de 25 à 40 % dans les pays industriels et à un léger contrôle dans les pays en voie de développement. Depuis, la France, lors du Grenelle de l'environnement, s'est engagée à une réduction de plus de 20 % et l'ensemble de l'Europe, en décembre dernier, sous présidence française, s'est engagée aussi de manière contraignante à réduire ses émissions de CO₂.

Nous sommes à quatre mois de la réunion de Copenhague, où tous les pays du monde vont devoir se positionner.

Nous revenons de Washington où nous avons discuté avec nos amis américains qui, jusqu'à présent, n'étaient pas très proactifs dans ce domaine. L'administration du Président Obama souhaite clairement s'engager, mais la réalité force à dire que, dans la négociation et derrière un enthousiasme très fort de l'administration américaine, les engagements réellement contraignants et quantifiables sont pour l'instant très en deçà des engagements européens et ne sont probablement pas susceptibles d'embarquer le reste du monde.

Nous nous retrouverons à Paris le 24 mai avec les Américains, les Indiens, les Chinois et les Brésiliens pour préparer dans de bonnes conditions, j'espère, la réunion de Copenhague. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean Proriol](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1254

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 mai 2009